



Information sur les délégations de l'organe délibérant au Maire

Conseil municipal du 18 décembre 2024 DELIBERATION

Rapporteur : Monsieur Le Maire

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick NAVARRO

Nombre de conseiller-e-s en exercice : 33
Nombre de présent-e-s : 26
Nombre de votant-e-s : 33

Etaient présent-e-s :

M. Bernard UTHURRY, Maire, Président,
 Mme Marie-Lyse BISTUÉ, M. Sami BOURI, Mme Anne SAOUTER, Mme Brigitte ROSSI, M. Jean CONTOU-CARRÈRE, Mme Anne BARBET, Stéphane LARTIGUE, Adjoint,
 Mme Chantal LECOMTE, M. Philippe GARROTÉ, M. Raymond VILLALBA, Mme Emmanuelle GRACIA, Mme Flora LAPERNE, M. Frédéric LOUSTAU, Mme Céline BODET, M. Saïd SOUITA, M. Patrick NAVARRO, Mme Marie SAYERSE, Mme Françoise STIOPHANE, M. André LABARTHE, Mme Laurence DUPRIEZ, Mme Carine NAVARRO, M. Jacques MAISONNEUVE, Mme Yona TORCAL, M. Daniel LACRAMPE, M. Pierre BAHOU, Conseillers Municipaux.

Etaient représentés :

- M. Patrick MAILLET donne pouvoir à Mme Marie-Lyse BISTUÉ
- Mme Dominique QUEHEILLE donne pouvoir à Mme Marie SAYERSE
- M. Nicolas MALEIG donne pouvoir à M. Stéphane LARTIGUE
- Mme Sabine SALLE donne pouvoir à Mme Chantal LECOMTE
- M. Iñaki ECHANIZ donne pouvoir à M. Bernard UTHURRY
- M. Jean-Paul PORTESENY donne pouvoir à Mme Carine NAVARRO
- M. Clément SERVAT donne pouvoir à M. Daniel LACRAMPE

5 - ALIENATIONS DE GRÉ A GRÉ DE BIENS MOBILIERS JUSQU'A 4.600 €

Divers biens de l'actif ont été cédés au cours de l'année 2024, pour une valeur totale de 10.656,00 €, savoir :

- Fiat Ducato	857,00 €
- Broyeur	181,00 €
- Kubota autoportée	3.576,00 €
- Cellule Agria Hydro 2200	292,00 €
- Ford Fiesta	500,00 €
- Renault Clio	500,00 €
- Renault Clio	500,00 €
- Peugeot 3008	500,00 €
- Parcelle A335	3.300,00 €
- Scooter	450,00 €

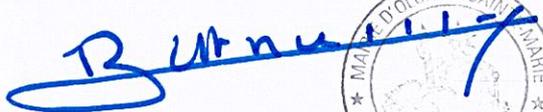
Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**,

- **PREND** acte de cette information.

Ainsi délibéré à OLORON Ste-MARIE, ledit jour 18 décembre 2024.
Suivent les signatures.-

Le Maire,

AFFICHÉ LE 23/12/2024





Bernard UTHURRY
